

Vous avez une pratique sportive intensive ? Demandez le statut étudiant sportif de haut niveau ou étudiant sportif de très bon ou bon niveau*

 L'université de Bordeaux vous propose un **double accompagnement** pour réussir à concilier **projet d'études et projet sportif.** »

Dépôt des demandes à faire avant
le 20 septembre 2024

+ d'infos

phase@u-bordeaux.fr

*Statut délivré par la Commission Sport de l'université

université
de BORDEAUX